

Rôles et responsabilités des différents acteurs dans le dispositif national PCPP

Description

A destination des Correspondants Catalogage, mais également ouvert aux pilotes de plans qui souhaiteraient y assister, ce webinaire présente le dispositif PCPP, les acteurs impliqués ainsi que leurs rôles respectifs.

La traduction opérationnelle du dispositif sera également abordée : missions des pilotes de plans et articulation des rôles entre correspondants catalogage et pilotes de plan.

Public

- Correspondants Catalogage, pilotes de PCPP

Intervenantes

Emmanuelle Massari (CTLes)
Julie Mistral, Morgane Courrège (Abes)



Plan de présentation

Dispositif national PCPP

1

Comprendre le dispositif PCPP



2

Les acteurs du dispositif



3

Le pilote de plan : rôle et missions



4

Articulation des rôles entre Corcat et pilotes de plans



Comprendre le dispositif PCPP

Une nouvelle politique nationale pour les PCPP

Une nouvelle politique nationale pour les PCPP

- Renforcer le financement du dispositif grâce à une double implication : MESRE, Ministère Culture
- Clarifier les périmètres d'intervention et les rôles des différents opérateurs impliqués

Une ambition : renforcer le maillage territorial

- Développer une logique de coopération nationale
- Mutualiser les responsabilités
- Mieux valoriser les collections de périodiques

Recomposition du paysage documentaire

Abandon de la mission de signalement exhaustif, au profit d'une nouvelle politique nationale de signalement, resserrée autour des plans

PGP Disciplinaires (ESR)

- Coordonnés et financés par le ministère de l'ESRE
- Pilotés par des établissements de l'ESR, déployés dans le Sudoc
- Périmètre : collections de niveau académique, en lien avec les thématiques de recherche des établissements de l'ESR

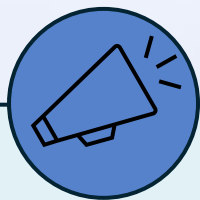
PCPP régionaux (Culture)

- Financés par le ministère de la Culture
- Mis en œuvre par les DRAC et coordonnés par les Structures Régionales pour le Livre
- Signalement par les bibliothèques chargées du Dépôt Légal Imprimeur en région
- Périmètre : collections patrimoniales, anciennes et/ou d'intérêt local ou régional

3e volet documentaire identifié : la presse généraliste et de loisirs

Dispositif à construire, en lien étroit avec les structures relevant du ministère de la Culture

PGP Disciplinaires (ESR) : organisation & financement



Constitution des PGP

Appels à Manifestation d'Intérêt 2026-2030

Juin à oct. 2025

AMI 1 : Renouvellement de PCP existants en PGP

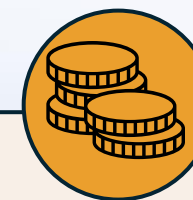
AMI 2 : création de nouveaux PGP

Novembre 2025 : Sélection des dossiers lauréats

- **13** plans renouvelés
- **7** nouveaux plans constitués

16 juin 2026 Journée d'étude des PGP : lancement officiel du dispositif

11 septembre 2026 : 1^{ère} réunion des pilotes de PGP



Financement

676 699 € Montant global de la subvention de soutien

Fourchette de subvention annuelle

- Plans créés : **17 000 - 45 000 €**
- Plans renouvelés : **11 000 € - 32 550 €**

Le même montant est versé chaque année,
l'établissement pilote gère son budget comme il le souhaite

Conventions établies pour 5 ans :
Établissement pilote, Abes, CTLES

Comment intégrer un PGP ?

- Vous pouvez solliciter le pilote d'un PGP en lui transmettant la liste de vos titres. Les critères d'entrée sont définis par le pilote et son comité de pilotage
- Les pilotes peuvent contacter des bibliothèques possédant des fonds pertinents pour leur plan

Une bibliothèque peut-elle intégrer différents PGP académiques ?

Le périmètre des PGP étant disciplinaire, vous pouvez intégrer tous ceux correspondant aux thématiques de vos collections

Pourquoi intégrer des bibliothèques non-déployées à un PGP ESR ?

Connaître

- Identifier des ressources de niche, ou à haute valeur scientifique
- Cartographier les ressources disponibles dans une discipline
- Identifier les « angles morts » de la couverture des PCPP (thématiques non couvertes)

Relier

- Révéler les complémentarités entre collections
- Favoriser la circulation des documents

Valoriser

- Accroître la visibilité et la découvrabilité des fonds dans le Sudoc
- Préserver la mémoire documentaire d'une discipline

Le dispositif PCPP permet de faire émerger des ressources encore peu visibles, qui ne seraient pas représentées dans les outils de l'Abes et auprès de l'ESR français si elles n'étaient pas rattachées à un plan

Les acteurs impliqués dans le dispositif PCPP

Ainsi que leurs rôles respectifs

L'Abes : son rôle dans le dispositif des PCPP

- Conventionnement, suivi administratif et financier
- Formation et accompagnement des pilotes au signalement dans ses outils (WinIBW, Cidemis, Colodus)
- Animation d'une communauté de pratiques autour du signalement :
 - accompagnement à la montée en compétences
 - Corcat : liste de diffusion dédiée aux échanges sur les questions de signalement
 - mise à disposition d'annuaires
 - assistance :
 - Conventionnement → rubrique « s'informer ou participer aux réseaux » > Conventionnement
 - Question de signalement/ajout d'un code PCPP → rubrique « demander une intervention sur des données ou des paramétrages » > PCPP
 - Création d'un login Colodus → rubrique « s'informer ou participer aux réseaux » > Administration des logins et des utilisateurs

Le CTLES : son rôle dans le dispositif des PCPP

Le CTLES est un pilote scientifique qui :

- Se charge du volet administratif dès l'entrée d'un établissement dans un PGP (autorisation d'extraction + charte d'adhésion) ;
- Assure le maintien et les évolutions de 2 outils informatiques, l'un dédié à la visualisation des corpus par plan (PMB) et le second pour les transferts de collection (Flora) ;
- Forme tous les partenaires à ces bases et à la méthodologie d'un PGP commune à tous les plans ;
- Participe aux côtés des pilotes à l'animation des réseaux des partenaires (point d'étape individuel avec les bibliothèques, assemblée générale) ;



Le CTLes : son rôle dans le dispositif des PCPP

- Collabore avec chacun de ses partenaires (MESRE, Abes, Persée, Mir@bel) pour assurer le suivi et l'évolution des PGP ;
- Organise et participe à des événements professionnels autour des PGP ;
- Produit des bilans d'activité par PGP et autres indicateurs ;
- Développe ses compétences en matière de signalement des ressources continues.

Le CTLes, de par son fonds propre, constitué par des cessions depuis son ouverture (1996) est aussi un établissement partenaire, actif dans les 23 PGP nationaux.

Pour en savoir plus sur le CTLes, rendez-vous sur son site [ici](#)



Liste des PGP thématiques



PGP Médecine et
odontologie



PGP Arts du spectacle



PGP Philosophie



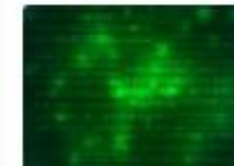
PGP Géographie et
urbanisme



PGP Histoire



PGP Psychologie et
psychanalyse



PGP Sciences du
numérique



PGP Economie et gestion



PGP STAPS



PGP Langues, littératures,
civilisation germanique



PGP Droit



PGP Europe balkanique,
centrale et orientale



PGP Mathématiques



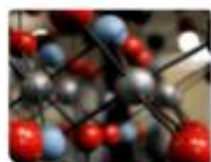
PGP Sciences religieuses



PGP Géosciences



PGP Science politique



PGP Chimie



PGP Physique et
astrophysique



PGP Etudes italiennes



PGP Sciences de
l'antiquité et archéologie



PGP Histoire de l'art et
muséologie



PGP Biodiversité et
écosystèmes



PGP Sciences de
l'éducation



PGP Pharmacie



Bibliothèques participantes



Etablissement porteur d'un PGP disciplinaire

Désigne un pilote scientifique à la tête du PGP, chargé de :

- Animer le réseau des établissements membres de son PGP
- Garantir le bon signalement des titres du PGP
- Renforcer l'accès aux collections signalées
- Interlocuteur de l'Abes et du CTLeS



Bibliothèques participantes relevant de la Culture

Anciennes bibliothèques du réseau Sudoc-PS, non déployées dans le réseau Sudoc

Leurs états de collection sont signalés uniquement pour les titres qui font partie d'un plan



Bibliothèques participantes relevant de l'ESR

Bibliothèques déployées dans le réseau Sudoc

- Créent des notices et signalent leurs états de collection en autonomie via Colodus ou directement dans WinIBW
- Peuvent émettre des demandes Cidemis

Le pilote scientifique d'un PGP

Rôle et missions

Le pilote scientifique d'un PGP : rôle et missions

- Piloter et animer un PGP (définir des objectifs en cohérence avec la politique documentaire nationale, créer des corpus de titres, repérer de nouveaux membres, recueillir des besoins financiers pour le réseau, travailler avec d'autres acteurs: chercheurs, Abes, CTles, Persée...);
- Coordonner le signalement des ressources continues avec les bibliothèques déployées et non déployées du réseau PGP
- Veiller à l'accès aux collections (via le PEB, en s'associant à des projets de numérisation en lien avec Persée)
- Effectuer une veille sur les communications et événements professionnels autour des PGP et retransmettre à son réseau

Une fiche fonction est disponible sur le site du CTLes [ici](#)

Le Pilote de plan, chef d'orchestre du dispositif PCPP

Bibliothèques déployées

Le pilote de plan :

- Définit le périmètre documentaire du plan et les titres éligibles
- Veille à l'harmonisation des pratiques de signalement dans le Sudoc
- Accompagne les bibliothèques dans l'appropriation des consignes de signalement
- Accompagne la prise en compte et le traitement des situations complexes (doublons, changements de titres, historiques éditoriaux)

Bibliothèques non déployées

Le pilote de plan :

- Identifie, avec les bibliothèques concernées, les titres susceptibles d'intégrer le plan
- Accompagne les bibliothèques. Avec son équipe, il apporte un appui méthodologique et des conseils adaptés
- Garantit l'amélioration de la qualité des notices
- Supervise la mise à jour des notices RCR des bibliothèques
- Joue un rôle de médiation entre les bibliothèques et les dispositifs nationaux, en facilitant l'accès à l'information, aux outils et aux interlocuteurs compétents

Articulation des rôles entre Correspondants Catalogage et pilotes de PCPP

Périmètres d'action respectifs

Pilotes de Plans

- Coordonne le signalement sur le périmètre de son plan
- Veille à l'amélioration de la qualité des données : coordination de chantier qualité, dédoublonnage, etc.
- Accompagne les bibliothèques déployées et non-déployées participant au plan

Correspondants Catalogage

- Coordonne le signalement des ressources continues de son ILN
- Est autonome dans la réalisation d'opérations techniques : suivi et validation des demandes Cidemis, droits de modification sur certaines zones des notices (ISSN et titre-clé)
- Rôle de conseil et de formation renforcé

Les interactions entre Correspondants catalogage et pilotes de plans

Correspondants catalogage et pilotes de plans seront amenés à échanger ensemble au cours de différentes situations :

- Suivi des demandes Cidemis
 - Coordination des questions de signalement
 - Propositions de dons (relais CTLes : pgp@ctles.fr)
-
- Comment entrer en contact, communiquer, etc.
 - Corcat-perios@listes.abes.fr : échanges signalement des ressources continues
 - pilotes-pgp@groupes.renater.fr réservée aux échanges entre Pilotes de PGP
 - pgp@groupes.renater.fr destinée à l'ensemble des personnes impliquées dans le dispositif PGP
 - [Annuaire des pilotes de plans](#)
 - [Annuaire des Correspondants Catalogage](#)
 - [Présentation des plans et coordonnées des pilotes sur le site du CTLes](#)



Merci pour votre attention

Place aux échanges...

Des questions ?

Des réactions ?